

Rendez-vous

Notre devoir est d'alléger le poids financier de la diffusion scientifique

Tribune Le directeur de recherche honoraire au CNRS Denis Jerome plaide pour le développement de nouvelles revues moins onéreuses que les grandes publications, qui accaparent des fonds publics

Dans son supplément « Science & médecine » du 4 septembre, *Le Monde* faisait référence à une publication dans *Nature* du 20 août, révélant l'existence d'un marché noir des citations scientifiques : des officines qui, moyennant rétribution, se chargent d'augmenter, dans des articles scientifiques, le nombre de citations d'un auteur de façon frauduleuse. Cela montre à quel point la citation, restant au cœur de l'évaluation, importe à ces chercheurs et est susceptible de conduire à de telles dérives. Mais qu'en est-il des conséquences, généralement moins évoquées, sur le coût de l'ouverture des publications scientifiques ?

Un consensus existe pour reconnaître que l'ouverture, c'est-à-dire l'accès immédiat et gratuit aux résultats de la recherche pour tous les chercheurs et pour le grand public, a très fortement progressé durant les deux dernières décennies. Il concerne désormais environ 80 % des publications. Une excellente évolution !

Toutefois, les éditeurs scientifiques, notamment les quatre majors, – Springer Nature, Elsevier, Wiley, Taylor et Francis – concentrant à eux seuls plus de 50 % des publications, ont su tirer profit de cette ouverture. Celle-ci favorise, en effet, une augmentation de la visibilité des publications ainsi qu'un accroissement du taux de lecture. Et les auteurs sont 60 % plus cités, d'après Springer Nature.

De nouvelles revues sont apparues, de type « doré », pour lesquelles les auteurs (ou institutions) paient des frais de traitement des articles (APC pour « *article processing charges* »). D'autres revues, déjà sous abonnements, sont devenues hybrides, pour lesquelles les auteurs (ou leur institution) doivent désormais s'acquitter du versement d'APC afin de voir leurs articles publiés en accès libre.

Dommage collatéral de cette ouverture, un coût qui ne cesse d'augmenter au cours des années avec des APC à la fois de plus en plus nombreuses et onéreuses. De plus, des contrats entre éditeurs et institutions de recherche conduisent à rendre ces dernières encore plus captives des éditeurs. Des dépenses d'APC peuvent s'élever jusqu'à 5 690 euros hors taxes par article pour une revue dorée et même dépasser les 10 000 euros hors taxes dans le magazine hybride de prestige.

Marges opérationnelles

Des montants astronomiques qui sont très largement supérieurs au coût moyen (estimé à moins de 2 000 euros) pour une publication à comité de lecture – constituée d'experts qui évaluent des articles soumis à la revue. Avec de tels niveaux d'APC chez les majors de l'édition scientifique, pas étonnant de constater des marges opérationnelles allant croissant au fil des ans, dépassant les 33 %. On est loin des marges de l'ordre de 10 % pratiquées par nos éditeurs scientifiques nationaux.

Ces résultats pourraient être considérés comme le signe d'une bonne gestion de l'activité d'édition scientifique – évaluée à plus de 22 milliards d'euros au niveau mondial –, si ce n'est que de tels bénéfices sont obtenus en très grosse proportion à partir de fonds publics, au moins pour les publications issues de laboratoires français ou européens.

Or, il ne peut nous échapper que les budgets de l'Etat souffrent d'un manque de moyens, celui de la recherche proportionnellement plus que les autres. Dans ce contexte, la liberté académique ne doit-elle pas s'arrêter au portefeuille du contribuable ?



Ne minimisons pas la qualité scientifique d'articles publiés dans les revues de prestige. Mais dès lors que la visibilité des résultats de la recherche a été considérablement augmentée grâce aux plateformes de prépublications telles que HAL, ArXiv ou BioRxiv, il est de notre devoir de citoyens d'alléger le poids financier de la diffusion scientifique en contribuant au développement de revues vertueuses.

Celles-ci publient des articles évalués suivant le modèle « doré » à prix coûtant ou le modèle « diamant » financé par des subventions académiques, soutenu par l'Agence nationale de la recherche en France et encouragé par le consortium européen « cOAlition S ». Ce dernier s'est engagé pour l'accès libre et immédiat aux résultats scientifiques. D'autant plus que les auteurs effectuent bénévolement la lourde charge de l'évaluation scientifique tandis que le travail d'édition est grandement allégé par le numérique.

Des canaux alternatifs de diffusion existent déjà (comme les epi-journaux – ces revues électroniques en libre accès qui évaluent l'article déposé dans les archives sans les publier – ou le *Peer Community Journal* couvrant qu'une partie des disciplines scientifiques). *Les Comptes Rendus* pluridisciplinaires publiés en « mode diamant » par l'Académie des sciences, depuis 2020, font partie de ces initiatives. Ouverts à toutes et à tous, ils associent le souci de maintenir une rigueur dans l'évaluation et la vertu budgétaire.

Ne remettons pas en cause le souhait de visibilité internationale recherché par certains auteurs qui obtiennent des résultats de premier plan. Mais les canaux de diffusion vertueuse ayant tellement progressé, ils devraient réfléchir avant de les confier à des revues pesant très lourd sur les budgets publics.

Note(s) :

¶ Denis Jerome, directeur de recherche honoraire au CNRS, coauteur de rapports sur la bibliométrie, les publications ouvertes et l'évaluation à l'Académie des Sciences

Le supplément « Science & médecine » publie chaque semaine une tribune libre. Si vous souhaitez soumettre un texte, prière de l'adresser à sciences@lemonde.fr (<mailto:sciences@lemonde.fr>)

Aussi paru dans 22 octobre 2024 -

© 2024 SA Le Monde. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

Publi Certificat émis le **28 octobre 2024** à **UNIVERSITE-PARIS-SACLAY** à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news·20241023·LM·202410232×20×22331195284